

☞ GENEVIÈVE PAQUET, LL. M. ☞

Avocate / Lawyer

Le 10 novembre 2015

« Par courrier et par SDE »

Me Véronique Dubois

Secrétaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Qc)
H4Z 1A2

Objet : Dossier R-3934-2015

Demande de modification des tarifs et conditions de services de transport d'Hydro-Québec à compter du 1^{er} janvier 2016

Chère Consœur,

La présente donne suite à votre correspondance datée du 5 novembre 2015¹ concernant la planification de l'audience dans le dossier cité en objet.

Le GRAME n'entend pas soulever de moyen préliminaire. La soussignée prévoit un contre-interrogatoire des témoins du Panel 2 du Transporteur d'une durée de quinze (15) minutes.

M. Michel Perrachon et Mme Nicole Moreau, analystes externes, adopteront la preuve écrite du GRAME et en présenteront les points importants pour une période estimée à dix (10) minutes. La soussignée prévoit une argumentation d'une durée estimée entre dix (10) et quinze (15) minutes.

Nous portons à l'attention de la Régie le fait que notre principal témoin, M. Michel Perrachon, n'est pas disponible pour témoigner le 27 novembre 2015, ni le 1^{er} décembre 2015 à compter de 11 heures, ayant d'autres obligations professionnelles à respecter à l'École polytechnique de Montréal.

Enfin, vous trouverez en pièces jointes deux déclarations assermentées déposées au soutien de la preuve du GRAME, tel que requis dans votre correspondance datée du 5 novembre 2015.

¹ A-0014

⌘ GENEVIÈVE PAQUET, LL. M. ⌘
Avocate / Lawyer

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agr er, Me Dubois, l'expression de mes sinc res salutations.

(S) Genevi ve Paquet

Genevi ve Paquet, avocate

P.j. (2)
cc. Me Yves Fr chette, par courriel (pour le Transporteur)